

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT**

SEANCE du 09 avril 2026

DCC202636 Création de la commission intercommunale des impôts directs (CIID) et proposition de la liste des commissaires

Le neuf avril deux mille vingt-six à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le premier avril deux mille vingt-six, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 53

Présents votant (52)

Damien TAUNAY, Jean-Marie BRINGOUT, Véronique AMBERT-GRANDJEAN, Patrice COLNEY, Arnaud CHOLLEY, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Benjamin GRONDIN, Michel SARRAZIN, Régis LODS, Véronique STOLL, Stéphane LEVREY, Marie-Alyette JACQUES, Valentin FLEYTOUX, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, Ludovic COTIN, Nicole ROUSSEL, Laurent TARD, Nicolas RICHARD, Énora GRISEY, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Christophe FOURNOT, David BALAUD, Philippe MOLLE, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Édith LUCIEN, Jérémy CHAMAGNE, Michaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Jean DESMARTIN, Virginie VILMINOT, Alexis HENRY, Hervé EPLE, René ROBERT, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Sophie TARAN, Christophe ROSSÉ, Véronique LOUIS, Romain WICKY, Xavier BATAILLE, Dominique DAVAL, Catherine BOURDIN, Régis BOILLOT, Christophe VALOT, Maryline ROBERT.

Ont donné pouvoir (1)

Marie-Pierre DUPRÉ à Laurent TARD.

Vu le Code général des impôts, notamment les articles 1650 A et 346 à 346 B ;

La commission intercommunale des impôts directs est une instance obligatoire dans chaque communauté soumise au régime de la fiscalité professionnelle unique. La CIID joue un rôle consultatif auprès de l'administration fiscale, principalement pour l'évaluation des valeurs locatives des locaux professionnels.

Elle est composée de onze membres permanents : le président (ou un Vice-président délégué et dix commissaires titulaires (ainsi que des suppléants en nombre égal). Ils sont désignés par le directeur départemental des finances publiques, dans les deux mois de l'installation du conseil communautaire, sur la base d'une liste de contribuables de vingt titulaires et vingt suppléants, dressée par la communauté de communes.

Le Président propose au conseil communautaire de désigner dix commissaires titulaires et dix commissaires suppléants.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire désigne les membres suivants à l'unanimité.

Commissaires titulaires	Commissaires suppléants
Édith LUCIEN	Véronique AMBERT-GRANDJEAN
Pierre DUCHANOIS	Patrice COLNEY
René ROBERT	Benjamin GRONDIN
Gérard PERSONENI	Romain WICKY
Éric FRECHIN	Benoît PETON
Xavier BATAILLE	Michèle JACQUES
Jean-Marie BRINGOUT	Christelle HENRY
Christophe VALOT	Catherine BOURDIN
Michel SARRAZIN	Alexis HENRY
Véronique STOLL	Laurent TARD

Envoyé en préfecture le 16/04/2026

Reçu en préfecture le 16/04/2026

Publié le 16/04/2026

ID : 070-200041861-20260409-DCC202636B-DE



Fait à SAULX, le 09 avril 2026
Le Président, Benjamin GONZALES.



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état